

# INFOS DDEN-BDR-13

La laïcité n'est pas une valeur, mais le principe constitutionnel qui permet l'expression de toutes les valeurs.



Pierre MIMRAN  
Président de  
DDEN-BDR-13

## ÉDITORIAL

Tout d'abord, félicitations à tous pour votre nomination ou pour la reconduction de votre mission.

Nous sommes plus de 120 à avoir été nommés ce qui reste très faible au regard des 1150 écoles du département et de la couverture hétérogène du département mais nous sommes déterminés, avec votre aide à recruter et former un plus grand nombre de DDEN. **Bonnes vacances à toutes et à tous !**

Nous sommes dans un département singulier. Dans notre Département, particularité que nous partageons avec Paris, il y a aujourd'hui, trois façons d'être DDEN :

- On peut se contenter de notre seule fonction administrative, celle qui nous est conférée par le Directeur Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, prévue par le Code de l'Éducation, sans être adhérents de quelque organisation.
- Nous pouvons exercer notre mission au sein d'une amicale de DDEN et porter son projet associatif local.
- **Ou alors être adhérent de l'Union Départementale des DDEN des Bouches-du-Rhône : DDEN-BDR-13, la seule union des Bouches-du-Rhône affiliée à la Fédération Nationale des DDEN, celle que j'ai l'honneur de présider, et qui demeurera la seule, affiliée à la Fédération pour les années à venir. Au delà de votre mission administrative, vous porterez aussi le projet de la Fédération Nationale des DDEN.**

La Justice a été saisie par l'UDDEN 13 qui souhaitait rejoindre la Fédération alors que les actions qu'elle avait posées, démentaient ce souhait exprimé devant la justice.

À leur demande, le pathétique Référé, réputé être une justice d'urgence, qu'elle a initié, est repoussé une fois de plus et, cette fois-ci, aux calendes grecques. Peut-être ne faudrait-il pas que le jugement intervienne avant les élections de Présidents des délégations, et de la Présidence départementale... En effet, la justice n'est pas compétente pour dire qui est affilié à la Fédération, et comme l'UDDEN 13 a posé des actes délibérés, sans concertation avec l'ensemble de ses adhérents, qui l'ont placée en dehors du cadre fédéral malgré les nombreuses mises en garde faites entre autres, par votre serviteur, notamment celle du 10 octobre 2020 lors de la réunion dite « AG extraordinaire ».

La médiation, contrairement aux affirmations de son président ne peut être ordonnée par un juge, elle est aujourd'hui impossible d'autant que l'UDDEN 13 n'est plus en lien avec la FNDDEN qui n'a perçu aucune cotisation en 2020. Certains DDEN des Bouches-du-Rhône, ont même été débarqués de leur Fédération à leur insu bien qu'ils aient payé leur cotisation à l'UDDEN 13. Peut-être même êtes-vous concernés. Par contre la justice reste compétente pour statuer sur d'autres irrégularités qui placent définitivement l'UDDEN 13 en dehors du cadre légal de la Fédération Nationale et peut-être même du cadre légal tout court. A suivre...

**Attention, il y a lieu d'être méfiants devant la propagande spacieuse aux objectifs visant à déstabiliser la Présidence de la Fédération Nationale, diffusée tous azimuts, de façon sauvage, y compris dans l'ensemble fédéral, en dehors des dispositifs de démocratie interne et bien loin des principes démocratiques que les DDEN ont toujours défendus.**

Pierre MIMRAN



Le mot du Président National :  
Eddy KHALDI.

Année scolaire charnière

**À bien des titres, l'année scolaire 2021-2022, à l'horizon, constitue assurément une période charnière porteuse de projets à relever, de problèmes à résoudre et de bien d'incertitudes à surmonter.** S'ouvre pour nous DDEN un nouveau cycle quadriennal 2021-2025 pour lequel nous devons lors de notre prochain Congrès à Obernai nous questionner et réfléchir à nos missions partout en France pour nous développer y compris en terre concordataire où perdure un anachronisme ancestral, contraire à la liberté de conscience de chaque citoyen. Où est cette liberté de conscience qui concède des droits non pas à tous les citoyens mais à trois cultes institutionnellement reconnus et financés.

Dans tous les autres départements, où la laïcité est érigée en principe constitutionnel, nos responsables doivent **renouveler et renforcer les équipes** des délégations et de l'Union, **continuer inlassablement à recruter, former les nouveaux adhérents, poursuivre et amplifier nos relations** institutionnelles avec les élus locaux et les responsables départementaux de notre tutelle Éducation nationale. (Suite page 4)

## NE RESTEZ PAS ISOLÉS, REJOIGNEZ LA GRANDE HISTOIRE DES DDEN,

elle est liée à celle de l'école publique.

Nous retrouvons l'ancêtre de notre fonction dans la Convention de 1793. De nombreux textes de loi ont institué et fait évoluer notre fonction officielle comme les lois GUIZOT (1833), FALLOUX (1850) ou GOBLET (1886) entre autres. Ces différentes lois et décrets, qui écrivent aussi l'histoire de l'école, seront fondus dans le Code de l'Éducation en 2000. Notre légitimité s'inscrit dans la promotion de l'École Publique et dans le respect et la défense du principe constitutionnel de laïcité.

**Embrassez une double fonction dans la plus grande complémentarité : la mission officielle et notre mission associative :**

Notre Fédération rassemble toutes les Unions Départementales. Elle est reconnue d'**Utilité Publique** et vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôts (66% de votre cotisation) elle est agréée **Association nationale de Jeunesse et d'Éducation populaire** et **Association éducative complémentaire de l'Enseignement public**. Seule notre Fédération vous offre ce triple agrément, ce qui donne du sens et, du corps à notre fonction officielle.

Nous sommes pour la semaine de 4.5 jours qui respecte les trois temps de l'enfant ainsi que la scolarisation obligatoire dès 3 ans en maternelle, véritable lieu d'éducation, de socialisation et qui permet à chaque enfant de devenir un élève. La restauration scolaire, l'école rurale comme l'aménagement du territoire, la scolarisation des élèves en situation de handicap tout comme les transports sont au cœur de notre fonction et de nos préoccupations. Outre la coordination, l'information et la représentativité de ses Unions départementales, la Fédération développe des missions associatives avec de nombreux partenaires : Elle est à l'origine d'action pédagogique comme celle des « Écoles fleuries » ou du concours « Se Construire Citoyen ». Nous sommes aussi Ambassadeur de « la Réserve citoyenne ». La fédération développe des outils pour vous aider à accomplir plus efficacement votre mission, comme l'« Vademecum du DDEN » que nous offrons à tous nos adhérents, elle met à votre disposition un site internet pour diffuser les informations indispensables à votre mission administrative et associative.

**Vous savez maintenant que vous partagez notre engagement et notre idéal : rejoignez-nous pour promouvoir :**

Une éducation qui respecte les droits de l'enfant, une éducation qui lutte contre les inégalités et les discriminations, une éducation qui fait de la mixité-sociale, quelles que soient les différences, une nécessité pour l'inclusion de chacun., une éducation qui permet à chaque élève de comprendre le monde et d'y trouver sa place.

L'École publique est le vecteur de la démocratie où se forment l'esprit critique et l'autonomie des citoyens de demain. L'enjeu Républicain de l'École Publique Laïque c'est la République et réciproquement. L'Enseignement Public Laïque, ouvert à toutes et tous est ainsi le but et le moyen de la République; le but car il permet à chacun de se construire Citoyen et le moyen car seuls les Citoyens peuvent faire vivre la République.

La République doit, aujourd'hui, réaffirmer par son service public d'éducation la double nécessité d'édifier peu à peu et tout à la fois, le respect de la liberté de conscience des élèves qui lui sont confiés, l'éveil de leur sens critique et œuvrer à l'émancipation de toutes et tous.

Revue de la Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale  
**le délégué**  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Nous avons décidé de continuer de servir gratuitement jusqu'au n°266, «le Délégué», notre revue nationale à tous les DDEN des Bouches-du-Rhône car certains ne savaient pas qu'ils n'étaient plus membres de la Fédération Nationale. Pour continuer de le recevoir adhérez à DDEN-BDR-13 (bulletin d'adhésion page 6.)

L'Union Départementale DDEN-BDR-13



**Les DDEN présentés par la Fédération Nationale sont présents dans la plupart des circonscriptions**

En voici quelques uns :



**Elie GILLES - DDEN du groupe scolaire Marcel Pagnol à PEYPIN.**

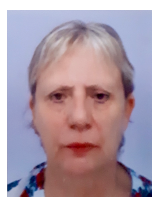
Si j'ai opté pour la fonction de DDEN c'est parce que j'ai toujours eu un profond respect pour l'école publique, pour les enseignants, que c'est un bon moyen de leur apporter un soutien et de promouvoir la Laïcité.

Il est regrettable que la fonction de DDEN soit mal connue, que ce soit dans le milieu enseignant dans les municipalités et parfois même par les inspecteurs de circonscription. A mon avis, cette fonction, reconnue sur le plan national se doit d'avoir une Fédération Nationale dont l'action est de nature à aider à résoudre certains problèmes locaux, et à faire le lien entre les unions départementales.



**Didier DESGROIS, - Circonscription APCCG\***

Félicitations à Didier Desgrois qui est entré, suite à une carrière bien remplie, dans l'ordre des Palmes Académiques DDEN-BDR-13 était présente à la cérémonie. Infatigable Didier a décidé de reconduire sa mission de DDEN pour les 4 années à venir au sein de la Fédération Nationale. Un grand merci à toi.



**Dominique GODART- Istres.**

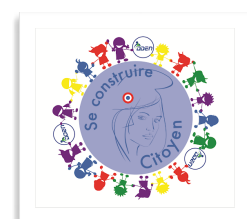
Retraitée active, bénévole à l'aide aux devoirs auprès d'enfants des écoles primaires, j'ai choisi de défendre les valeurs de l'école publique et veiller au mieux à ses intérêts afin que l'école de la République conserve ses valeurs laïques

pour permettre aux enfants de devenir des adultes responsables, libres et capables de penser, en empêchant toutes formes de discriminations et d'inégalités. Etre accompagnée dans mes actes par la grande maison qu'est la Fédération Nationale est pour moi une fierté, en plus d'être un soutien formateur important pour agir.



**Christophe LABAS-LAFITE - Marseille Estaque**

œuvrant pour l'Education Populaire depuis mes jeunes années, par et avec le théâtre, je suis intervenu régulièrement auprès des enseignants d'écoles élémentaires et maternelles. J'ai été aussi un parent d'élève actif. Dans ces moments de crise sanitaire il me paraît urgent d'aider l'école et tout ses acteurs. La fonction de médiation des DDEN me paraît, en cette période de crise sanitaire, indispensable pour aider à maintenir les liens avec toute la chaîne de décision.





**Sadry GUITA - LA CLOTAT/CARNOUX GEMENOS/AUBAGNE**

Nous vivons une période complexe et il est nécessaire de porter les valeurs de l'École de la République et de réexpliquer ce qu'est le cadre Constitutionnel de la Laïcité. Je suis par ailleurs très engagé auprès de l'APAJH qui œuvre pour l'inclusion des personnes porteuses de handicaps et qui vient de nouer un partenariat avec notre Fédération Nationale. En tant que DDEN je peux sans doute travailler avec toute la communauté éducative pour une École encore plus inclusive.



**Jean SICARD Marseille Magrague.** J'ai enseigné l'Éducation Physique pendant 35 ans, toute ma carrière, au Collège Arthur Rimbaud dans le 15ème arrondissement de Marseille. Depuis ma retraite, mon engagement pour l'école de la République est toujours aussi vivace. J'ai donc choisi de concentrer mon action sur les écoles élémentaires d'où

provenaient mes élèves et continue comme DDEN à l'École de la Calade et Saint Louis Consolat.



**Max Mortier - ISTRES** Dans un monde où la consommation est reine l'école est une institution à part dans la société. Le DDEN est là pour être un lien entre toutes les composantes du conseil d'école, il est vigilant concernant le bien être de l'élève, c'est un modeste serviteur de la Laïcité. La fédération des DDEN étant déclarée d'utilité publique, impossible de ne pas être adhérent au niveau national.



**Miloud RAHMANI. MIRAMAS** Je suis très attaché aux valeurs de la République je souhaitais contribuer à la transmission de ces valeurs en veillant aux bonnes conditions d'accueil des enfants à l'École et autour de l'École. Quand mes enfants étaient scolarisés, j'ai participé activement aux activités périscolaires, sportives et de soutien.



**Nacéra BERRAHMA Aix en Provence Marseille Madrague/Estaque**

J'ai co fondé avec ma sœur L'École Buissonnière lab, une école de l'égalité des chances pour l'accès aux métiers artistiques textile habillement, et des métiers de la culture. J'interviens depuis plus de 10 ans auprès d'enseignants d'écoles élémentaires, collèges et lycées, notamment pour des activités artistiques et citoyennes. En 2014-2015 nous sommes en résidence d'artiste dans un collège. Suite aux événements de Charlie, nous avons mis en place des rencontres autour de la laïcité au sein de collèges. C'est à cette époque là que nous avons croisé Eddy Khaldi (Le président de la FNDDEN). J'ai choisi défendre les valeurs laïques pour permettre aux enfants de devenir des futurs citoyens responsables. Je suis très heureuse et fière d'être Dden et de contribuer à mon niveau, au magnifique travail qu'effectue la Fédération Nationale.



**Nous devons dans l'incertitude des conditions sanitaires de la rentrée scolaire être au plus près de nos écoles pour, dès le 2 septembre, constater, réfléchir, proposer voire intervenir sur nos champs de compétences afférents à notre mission para-administrative** au nombre desquels : la santé, l'hygiène, la sécurité, la fréquentation scolaire, les activités périscolaires, la restauration, les transports scolaires sans oublier le bâti et le mobilier scolaires. À l'heure des replis individualistes, poursuivons notre mission collective associative fédérale établie, entre autres, sur nos deux concours nationaux, « *Ecoles fleuries* » et « *Se construire Citoyen* », impactés par les contraintes sanitaires. Se trouve là, dans notre fonction officielle et nos missions associative, notre indispensable légitimité institutionnelle fédérale, auprès des pouvoirs publics, dans les actions que nous initierons ou conduirons pour mieux nous faire connaître et reconnaître dans notre engagement de « serviteurs d'idéal » au profit de notre souci permanent du bien-être et du bien-vivre des citoyennes et des citoyens en devenir.

**Nous ne pouvons agir seuls, non seulement pour ne pas outrepasser nos compétences dévolues par le Code de l'Éducation mais aussi parce que nous nous inscrivons dans un projet collectif, reconnu d'utilité publique, fondé sur les principes et les valeurs des bâtisseurs de l'institution scolaire.** L'environnement de l'École est fait de responsabilités partagées et reconnues par la gestion tripartite et la législation du système éducatif des organisations fédérées de parents, des syndicats du personnel d'éducation et des d'institutions avec leur administration centrale, déconcentrée ou locale.

Année politique charnière, elle aussi, pour l'engagement citoyen à valider et reconstruire dans le cadre des élections : présidentielle des 10 et 24 avril 2022 et législatives de juin 2022. Suivra un nouveau gouvernement. **Nous devons et nous ferons parvenir à tous ces candidates et candidats une « Adresse fédérale » et des interrogations, élaborées en commun,** dans lesquelles nous ne manquerons pas de revendiquer l'engagement des élus pour notre reconnaissance institutionnelle plus affirmée des DDEN et notre de Fédération afin d'asseoir, plus encore, notre fonction officielle.

**Notre engagement va nécessiter des disponibilités proportionnées à nos responsabilités avec une envie sincère et inébranlable d'agir, condition essentielle à toute activité militante altruiste, surtout la nôtre au service exclusif de l'intérêt des élèves et de notre École publique laïque.**

**En attendant, l'heure du repos récupérateur est arrivée. Profitons-en, sans modération.**

**Bonnes et joyeuses vacances réparatrices.**

**Eddy KHALDI**  
Président FNDDEN

## Calendrier de la Rentrée : Dates à retenir !

**Rencontre / débat avec Eddy Khaldi**  
**Notre Président National**  
**18 septembre 2021 à Marseille.**  
**1 boulevard de la Libération**  
**(Parking Gare Saint Charles)**



De 9:00 à 12:00  
Mieux connaître votre  
Fédération Nationale.  
Priorités pour les 4 années à venir.

[contact@dden-bdr-13.fr](mailto:contact@dden-bdr-13.fr)

30 places à priori mais cela dépendra du protocole  
sanitaire en vigueur : inscrivez vous.

### Formation Initiale et continue des DDEN

Samedi 25 septembre

1°) **Le DDEN membre de droit du conseil  
d'école.**

- Fonctionnement du conseil d'école
- Rôle du DDEN.
- Echange de pratiques.

2°) **La scolarisation des élèves en  
situation de handicap.**

- ▶ Ce que dit la loi.
- ▶ Les différents dispositifs.

Retenez cette date, pré-inscriptions ici :

[contact@dden-bdr-13.fr](mailto:contact@dden-bdr-13.fr)

L'organisation dépendra du protocole sanitaire en  
vigueur



## FÉDÉRATION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Association reconnue d'utilité publique - Association éducative complémentaire de l'Enseignement public  
Association nationale de Jeunesse et d'Éducation populaire - Association ambassadrice de la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale



DDEN-BDR-13 est l'association qui sera désormais  **votre Union Départementale**. Rejoignez les **16.000 DDEN** qui œuvrent dans **96 Unions Départementales**. En adhérant à **DDEN-BDR-13** vous **adhérez à la Fédération Nationale des DDEN** ce qui, vous donne le droit d'utiliser ses outils, vous assure et vous protège dans le cadre de vos missions. **Ne restez pas isolés protégez-vous, rejoignez Les «Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale des Bouches-du-Rhône.»**  
Dite : **DDEN-BDR-13**

### Comment adhérer ?

Le montant de cette adhésion annuelle a été fixée à la somme de **30 €**. Le reçu fiscal du montant de votre cotisation joint à votre déclaration de revenus vous permettra de bénéficier **d'une remise d'impôt de 66% de son montant total**. La date du reçu faisant foi de l'année fiscale.

Cette somme comprend **l'Adhésion à la Fédération Nationale et à tous ses services** l'abonnement à la revue d'information trimestrielle « **Le Délégué** » et l'adhésion à DDEN-BDR-13 votre Union Départementale, l'ensemble formant un tout indissociable.

- Etablir un Chèque Bancaire de 30€ à l'ordre de **DDEN-BDR-13** .ce qui comprend
- Compléter l'imprimé ci-dessous
- Envoyer le tout, à réception de ce courrier à : **DDEN des Bouches-du-Rhône, 7 Les Hauts de la Pelouque - 16 impasse Richebois 13016 MARSEILLE.**

Nom et Prénom : .....

Adresse postale : .....

Téléphone : .....adresse mail : .....@.....

DDEN pour l'école de :..... Délégation : .....

J'accepte de recevoir des informations sur l'adresse électronique et le Numéro de téléphone portable que j'ai fourni.

Signature :